



Communiqué

Olymel déplore le décès d'un employé à son usine de Vallée-Jonction

St-Hyacinthe, le mercredi 21 octobre 2020 — C'est avec tristesse que la direction d'Olymel confirme le décès d'un de ses employés à son usine d'abattage et de découpe de porcs de Vallée-Jonction en Beauce. Les représentants d'Olymel sont en contact avec la famille de cet employé afin de leur offrir tout le support nécessaire. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes de ce décès et si elles sont reliées à la COVID-19. L'employé décédé avait été testé positif au coronavirus et avait reçu ce résultat hier.

Dépistage intensif de la Covid-19

De concert avec les autorités de santé publique de Chaudière-Appalaches, Olymel avait entrepris des démarches en fin de semaine dernière afin de mener une opération intensive de dépistage qui est en cours depuis lundi dernier, l'usine étant située en zone rouge et plusieurs employés ayant présenté des symptômes, malgré l'application rigoureuse de mesures sanitaires importantes. Ce dépistage intensif révèle une remontée des cas positifs et la direction de l'entreprise va collaborer avec les autorités sanitaires, le syndicat CSN représentant les travailleurs de cet établissement, ainsi que la Commission de l'équité, de la santé et sécurité au travail (CNESST) afin d'évaluer la situation et de prendre les mesures qui s'imposent.

-30-

Source : Olymel s.e.c.
Information : Richard Vigneault
Communications corporatives
(514) 497-1385
(450) 771-0400 ou 1-800-463-7568